

 **VALLÉE DE CHEVREUSE**

Une pétition pour dire « stop aux inondations »

Fin mai, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le Syndicat de l'Yvette, le Siahvy, organisait une conférence sur le thème : L'Yvette face au changement climatique. À l'issue des tables rondes, plusieurs personnes dans la salle ont souligné la forte urbanisation de la vallée de Chevreuse comme étant l'une des causes des inondations. Parmi eux, Philippe Heurtevent, président de l'association Sauvons les Yvelines. Il a pris la parole pour demander l'élaboration rapide d'un PPRI (plan de prévention des risques naturels d'inondation).

Pour appuyer cette demande, avec d'autres associations (Collectif Riverains Cœur de ville, Jade, Collectif Préservons Beau-séjour, aavre et Ceep), une pétition a été lancée à destination du préfet des Yvelines, du ministre de l'Intérieur et de la ministre de la Transition écologique.

« Les inondations, loin de n'être que des accidents de la nature, sont aussi le résultat d'une urbanisation mal planifiée et d'une gestion de l'eau défaillante.

Par notre signature du présent document, nous demandons :

- L'arrêt immédiat de tous les projets de construction dans les zones à risque.
- Des enquêtes indépendantes pour faire toute la lumière sur les responsabilités et les dysfonctionnements.
- Une meilleure gestion de l'eau et des aménagements respectueux de l'environnement par une redéfinition efficace des missions et du périmètre de compétence du SIAHVY
- L'élaboration d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inon-

dation) avec des règles strictes d'urbanisme pour l'ensemble des communes de la vallée.

- Une utilisation rigoureuse et à bon escient de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) que nous payons sur notre taxe foncière depuis le 1^{er} janvier 2018.

- Une mise en œuvre concrète du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) qui prescrit les actions et travaux à réaliser à l'échelle du bassin-versant Orge-Yvette, comme par exemple la création du bassin de rétention des eaux de ruissellement sur le plateau au-dessus de Milon-la-Chapelle, qui fait que cette commune n'est plus inondée. »

Lors de la réunion publique, le sous-préfet, Nicolas Ventre, avait expliqué que le PPRI pour l'amont de l'Yvette était en cours. Mais qu'il ne serait prêt que dans plusieurs années, d'ici 3 à 5 ans. **« Mais avant l'application du PPRI, on pourra porter à connaissance des communes les résultats afin qu'elles puissent prendre leurs décisions d'autoriser ou non les permis de construire. »**

Quant à Dominique Bavoil, maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et vice-président du Siahvy, syndicat en charge l'élaboration du PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) Orge-Yvette, il a précisé qu'il sera opérationnel fin 2026.

■ www.mesopinions.competition/nature-environnement/stop-aux-inondations-repetition-vallee-chevreuse